

## **Convocation : A G S le 29 avril 2026**

L'Assemblée générale sectorielle de l'AREQ Morilac aura lieu, le **29 avril 2026** à la Maison de la famille les Arbrisseaux. Nous avons complété la troisième année du triennat 2023-2026.

**Il y aura des élections cette année à la présidence, à la 2<sup>e</sup> vice-présidence, au secrétariat et au poste de 2<sup>e</sup> conseiller.** Je vous rappelle que le Congrès se tiendra du 8 au 11 juin au Centre des Congrès de Lévis.

L'ordre du jour ainsi que les documents afférents pour l'AGS vous seront remis sur place. **J'invite de façon spéciale les jeunes retraités** à venir nombreux à notre AGS. Votre présence est très importante pour nous!

En après-midi, madame Karine Godin nous **offrira une conférence sur les deuils**. Celle-ci sera une réflexion sur le thème du deuil, envisagé non seulement comme la perte d'un être cher, mais comme un processus naturel de transformation présent tout au long de notre vie. Karine explorera avec nous les différentes sortes de deuil :

- Le deuil visible lié à la mort d'un proche;
- Le deuil blanc, lorsque la personne est encore présente mais <<absente>>;

Le deuil invisible, ces pertes que la société ne reconnaît pas toujours (autonomie, vitalité, rôle social)

- Le deuil suspendu, lorsqu'aucune certitude n'existe (absence inexplicquée)

Cette conférence nous invitera à considérer le deuil non comme une fin, mais comme une métamorphose du lien et du sens. L'objectif est d'ouvrir un espace de parole et d'espérance, où chacun pourra reconnaître ses propres deuils, visibles ou invisibles, et y trouver une forme de paix.

Au plaisir de vous rencontrer !

, **Ginette Bisson**, présidente du secteur Morilac

Lieu : La Maison de la famille les Arbrisseaux, 64 3<sup>e</sup> avenue Windsor

Accueil : **À partir de 8h 45**

Ouverture de l'assemblée : 9 h.

Repas : Servis sur place et Gratuit

Conférence sur le deuil : 13h 30

Date limite de réservation : 17 avril 2026

**Réservation** à : Lucie Lafrance 819 628-0061 Lafrance.lucie65@gmail.com